

quoi nous avons cru devoir employer cette ferme, pendant quelques années, à la production du bœuf de boucherie, plutôt que de revenir à l'industrie du lait. Dans ce but, depuis quelque temps, nous y avons pratiqué l'engraissement de bouvillons, et c'est sur ce point surtout qu'ont porté nos expériences. Nous avons pu prouver que l'on peut se livrer avec avantage à la production du bœuf dans la Nouvelle-Ecosse, et je pourrais même dire dans les Provinces maritimes en général, bien que les prix élevés du fourrage pendant les deux derniers hivers, spécialement l'hiver passé, y aient été défavorables. D'ailleurs, je crois que les cultivateurs des provinces maritimes ont souffert des mêmes conditions. Nous y avons aussi entretenu un petit troupeau de moutons, mais la ferme ne semble point spécialement favorable à l'élevage des moutons.

M. DANIEL: Est-elle principalement formée des terres basses, de prairies?

L'hon. M. FISHER: Non, elle se compose toute à la fois des terres entourées de fossés et de terres hautes. Les terres de la ferme ne sont pas de première qualité. Je pense que la région avoisinante vaut mieux que la ferme elle-même, mais il est certain que cette dernière n'est pas très fertile. Nous y avons fait aussi quelques expériences sur les fruits, et nous avons trouvé que, dans cette partie de la Nouvelle-Ecosse, on peut se livrer avec succès à la production de la pomme. Nous y avons deux vergers, l'un en plein vent, et l'autre dans un bois où l'on a pratiqué une clairière dans ce but, de sorte que ce dernier est abrité de tous côtés, et l'on a constaté que ce verger abrité est peut-être le plus avantageux, bien que l'autre ait été aussi un succès.

M. DANIEL: Quelles mesures a-t-on prises pour répandre parmi les cultivateurs les résultats que l'on a obtenu sur la ferme?

L'hon. M. FISHER: D'abord les rapports paraissent dans le rapport général des fermes, puis le rapport spécial de cette ferme publié séparément est adressé aux cultivateurs qui ne tiennent pas à recevoir le rapport complet de toutes les fermes. En outre, nous avons encouragé les excursions à la ferme; et, chaque année de nombreux excursionnistes des Provinces maritimes profitent des facilités qui leur sont offertes de visiter la ferme.

M. DANIEL: Ces rapports sont-ils distribués sur une grande échelle? C'est la première fois que j'en entends parler?

L'hon. M. FISHER: Ils sont assez généralement connus dans les Provinces maritimes. Le directeur de la ferme de Nappan visite l'exposition des animaux gras à

M. S. FISHER

Amherst, et nous envoyons des représentants aux expositions des Provinces maritimes.

M. DANIEL: J'ai toujours cru qu'au Nouveau-Brunswick, où les cultivateurs s'adonnent à l'Agriculture et à l'exploitation des forêts, on devrait avoir un moyen de leur enseigner les meilleures méthodes de culture. Si le gouvernement fédéral pouvait de quelque manière leur apprendre à reconnaître la nature du terrain et les semences qui lui conviennent le mieux, ce serait un grand avantage pour la population. Dans les provinces d'Ontario et de Québec, il y a des collèges d'agriculture, mais il n'en existe pas, je crois, dans les Provinces maritimes. Lorsque le Gouvernement entreprendra de créer de nouveaux collèges d'agriculture, j'espère qu'il s'occupera, dès la première occasion, du Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. FISHER: Les stations agronomiques ne sont pas des établissements d'éducation où l'on reçoit des élèves. Cet enseignement, comme tous les autres, dépend des autorités provinciales. La Nouvelle-Ecosse possède un excellent collège d'agriculture à Truro et, bien que le Nouveau-Brunswick n'en ait pas, à proprement parler, il possède à Sussex une bonne école d'industrie laitière où, chaque hiver un des fonctionnaires du département prend part à l'enseignement. A la station de Nappan nous avons des planches consacrées aux expérimentations, et les visiteurs constatent les résultats des différentes manières de cultiver les diverses espèces de semences.

Nous avons fait des essais de culture de plantes fourragères qui n'étaient guère connues auparavant au Nouveau-Brunswick. Le directeur assiste invariablement au congrès des sociétés d'agriculture et d'industrie laitière du Nouveau-Brunswick qui siège pendant trois jours, chaque année, et discute les questions agricoles qui intéressent la province. Souvent, des employés de la station agronomique sont présents à la réunion et ils renseignent les intérêts sur les résultats obtenus par la station. De cette manière, le travail d'enseignement ne cesse jamais.

M. FRASER: Je sais que, depuis quelque temps, il y a eu des négociations entre le Gouvernement fédéral et le gouvernement de l'île du Prince-Edouard relativement à l'établissement d'une station agronomique dans l'île, pendant la présente saison. Le ministre peut-il me dire où en sont rendues ces négociations?

L'hon. M. FISHER: Je suis bien aise de pouvoir dire à mon honorable ami que le premier ministre de l'île du Prince-Edouard est venu à Ottawa ces jours derniers et que nous avons définitivement conclu des arrangements concernant l'établissement d'une station auxiliaire dans un endroit